

AVIS DE CONCOURS

PRIX ARTGALLERY 2010

Première édition

ART. 1 – OBJET DU CONCOURS

L'objectif du Prix Artgallery est de soutenir les jeunes artistes émergents en leur offrant une vitrine pour faire connaître et apprécier leurs oeuvres

Le gagnant présentera ses oeuvres lors d'une exposition personnelle organisée par l'Association Artgallery, qui aura lieu à Milan (Italie) en juin/juillet 2010 dans un'espace expositif prestigieux.

L'Association se chargera de toutes activités promotionnelles et de tous supports destinés à la promotion de cette exposition: annonces presse, affiches, dépliants, posters, catalogue d'exposition et service de presse, visant à donner visibilité à l'artiste et à ses oeuvres.

ART. 2 – CONDITION DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Le concours est ouvert aux artistes italiens ou étrangers (résidant en Italie ou à l'étranger) âgés de 18 à 40 ans.

ART.3 – TECHNIQUES ADMISES

1. Peinture:

peinture à l'huile, acrylique, peinture industrielle, peinture à l'encre, vinyle, aquarelle, graphite, pastel, impression de diverses manières.

2. Photographie et numérique:

oeuvres en 2D, incluant les photos numériques, photos analogiques, graphisme sur ordinateur, software art ou travail exécuté utilisant d'autres techniques, par exemple

manipulation numériques, y compris l'utilisation de peinture ou autre genre d'expression manuelle, net art, polaroid, photos à partir de portables, collage photo.

3. Installations et sculptures:

oeuvres en trois dimensions comme installations, sculptures tous les matériaux. La surface à disposition pour l'exposition des installations sera celle d'un musée ou d'une galerie d'art.

ART. 4 – RÈGLEMENT

Le Prix Artgallery se déroule en 2 phases successives:

1) CONTEST EN LIGNE

Il s'agit d'une présélection des candidats, ayant pour but l'individuation des 20 finalistes qui pourront accéder à la phase finale du Prix ARTGALLERY. Les oeuvres sont soumises au jugement du comité de sélection de l'Association, qui décide souverainement des celles qui seront présentées au Jury.

L'oeuvre peut être figurative, abstraite ou conceptuelle et aucun thème n'est imposé. La qualité, la recherche, la nouveauté et la contemporanéité sont les critères fondamentaux de la sélection. Pour cela, l'oeuvre soumise (selon les modalités ci-dessus décrites) doit être la plus représentative possible de l'art du candidat.

2) FINALE

Les 20 finalists doivent soumettre à l'Association des oeuvres supplémentaires, selon les modalités communiquées par les organisateurs.

Ces oeuvres sont évaluées par le Jury composé de critiques, professionnels et experts des différents secteurs choisi parmi les membres distingués du milieu de la finance, des musées et des associations et fondations culturelles. Les bases d'évaluation sont qualité, innovation et recherche artistique de chaque oeuvre et artiste.

ART. 5 - PRIX

Les oeuvres du lauréat seront exposées gratuitement au public en juin/juillet 2010. Le Prix comprend:

1. L'exposition pour une durée de 15 jours
2. La réalisation d'un catalogue d'exposition d'environ 50 pages.
3. La promotion de l'exposition.
4. La réalisation de communiqués de presse et d'une présentation de presse pour de journalists ciblés et tous activités de bureau de presse.
5. La remise du trophée en occasion de la prochaine édition du Prix, prévue pour octobre 2010.

ART. 6 – MODALITÉ DE PARTICIPATION

Les artistes devront s'inscrire sur <http://www.assozioneartgallery.org/contest-registrati.php> et remplir le formulaire de données personnelles.

Après l'inscription, vous pourrez charger:

- 1) Le jpg de l'oeuvre, qui ne doit pas dépasser 2 MB.
- 2) Un curriculum artistique d'environ 1000 caractères.
- 3) La description de l'oeuvre: titre, technique employée, dimensions (base par hauteur), support.

Il n'est pas possible de participer avec plus d'une oeuvre.

ART. 7 – TERMES

La date limite d'inscription est celle du **1er Janvier 2010**.

Pour les envois par courrier postal, le cachet de la poste fait foi. Tous les dossiers doivent parvenir à l'adresse indiqué avant le 15 février 2010.

Art. 8 – ACCEPTATION ET COPYRIGHT

- (a) Par sa signature du formulaire d'inscription, le/la participant(e) marque implicitement son accord sur ce règlement.
- (b) Les artistes cèdent à l'Association Culturelle Artgallery les droits de reproduction des oeuvres présentées au Prix ARTGALLERY 2010 à des fins de promotion de la compétition et de publicité.
- (c) Le matériel envoyé pour la participation ne sera pas remise.
- (d) Par sa participation, le/la participant(e) déclare qu'il est détenteur et propriétaire de tous les droits d'auteur et de reproduction de l'oeuvre présentée pour la compétition.
- (e) Chaque participant(e) est entièrement responsable de tout contenu qu'il envoie pour le concours. Selon le jugement indiscutable des organisateurs, les images dont le contenu n'est pas cohérent avec le thème de l'initiative ou est offensant et/ou porte atteinte à la pudeur ne seront pas admises.
- (f) Le candidat autorise expressément l'Association Artgallery ainsi que leurs délégués à traiter ses données personnelles dans le respect de la loi 675/96 (loi sur la Privacy) et ses successives modifications D.lgs. 196/2003 (Code Privacy), y compris pour l'insertion de ces données dans une banque de données gérées par les personnes citées ci-dessus. En

cas de controverse ou différend ils seront traités en Italie selon les lois en vigueur du pays. Les données personnelles et les images des oeuvres pourront être utilisées par l'organisation pour la promotion d'autres événements d'art contemporain, promotion web, communication et marketing. Les adresses e mail des artistes participant au Prix resteront confidentielles et ne seront en aucun cas vendues à tiers.

(g) L'Association se réserve le droit d'apporter d'éventuels modifications à l'avis de concours s'il s'en présente la nécessité.

Pour tout renseignement supplémentaire, nous sommes à votre disposition à l'adresse de courriel suivante :

benedetta.blancato@gmail.com

PRIX ARTGALLERY 2010 – Première édition

Association Artgallery

via Orseolo 3

20144 Milan - Italie

tel +39 258102678

fax +39 45496724

Patrociné par



**Provincia
di Milano**



adci
art directors club italiano

